

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 6 novembre 1905, sont nommés dans l'Ordre de Saint-Charles :

Commandeurs : M. Charles Lutaud, Préfet de la Gironde ;

M. Lanz, Capitaine de vaisseau dans la Marine Allemande, Commandant du *Kaiser Wilhelm II* ;

Chevaliers : M. Von Doernberg, Lieutenant dans la Marine Allemande ;

M. Manley Bendall, Secrétaire Général de la Société d'Océanographie du Golfe de Gascogne.

Par Ordonnance Souveraine en date du même jour, M. Mayni-Henri Müller a reçu l'*exequatur* qui l'autorise à exercer les fonctions de Consul de Suisse dans la Principauté.

Par Ordonnance du 12 du même mois, sont promus Officiers de l'Ordre de Saint-Charles :

M. Edmond-Charles de Lattre, Secrétaire d'Etat ;

M. Pierre-Edmond-Fernand Dugué de Mac Carthy, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire près S. M. le Roi d'Italie.

Le Prince, par Ordonnance du même jour, a nommé Chevaliers de l'Ordre de Saint-Charles :

M. Antoine Médecin, membre de la Commission Communale ;

M. Henri Crovetto, propriétaire.

Par Ordonnance du même jour, la Médaille d'Honneur de 1^{re} classe est accordée au sieur Scipion Saissy, sous-brigadier de police ;

La Médaille d'Honneur de 2^e classe est accordée au sieur Antoine-Ange Vissian, agent de police ;

Et la Médaille d'Honneur de 3^e classe est accordée aux sieurs :

Emile Guigo, carabinier ;

Joseph Damon, carabinier-clairon.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Après une série de journées plus ou moins pluvieuses, le beau temps nous est revenu et semble devoir favoriser la fête de la Saint-Albert qui,

pendant les journées d'aujourd'hui et surtout de demain, 15 novembre, va mettre en joie la population monégasque, heureuse de manifester, chaque année à pareille date, de son profond attachement et de sa sincère affection pour la Maison Souveraine de Monaco. Cette fête marque d'ailleurs l'ouverture officielle de notre saison mondaine et artistique, à la vive satisfaction de tout le commerce local. Les préparatifs pour le pavoiement et les illuminations sont presque partout terminés et tout permet d'espérer que rien ne viendra contrarier l'éclat de cette belle fête dont nous publierons le compte-rendu dans notre prochain numéro.

Du 16 au 21 avril prochain aura lieu à Monaco un important Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques.

C'est la treizième session de ce Congrès.

Nous donnerons ultérieurement la composition du Comité d'organisation.

L'Institut International de la Paix vient de faire sa réouverture annuelle, et, comme les hivers précédents, nombre de nos hôtes de la colonie étrangère ne manqueront pas de venir visiter ce petit musée pacifiste si bien situé au milieu des pittoresques jardins de Saint-Martin, à Monaco-Ville. Il est ouvert au public tous les jours non fériés, de 2 à 4 heures de l'après-midi.

Des brochures, journaux et publications périodiques concernant les questions internationales sont mises à la disposition des visiteurs qui s'intéresseront certainement aux collections de graphiques, de statistiques, de gravures ou tableaux artistiques qui sont exposés.

La nouvelle saison du théâtre de Monte Carlo s'ouvrira vendredi soir 17 novembre et, comme les années précédentes, commencera par une période de représentations d'opérettes données sous l'active et intelligente direction de M. Couderc. L'orchestre sera conduit par l'excellent chef parisien, M. Désiré Thibault, et la mise en scène réglée par le dévoué régisseur M. Félix Grégoire.

Après une quinzaine de jours consacrés au répertoire des petites pièces en un ou deux actes, nous aurons, dès le début de décembre, la série des opérettes à grand spectacle et des ballets. Ce mois-ci, le théâtre ne donnera que quatre représentations par semaine ; mais en décembre, il y aura cinq spectacles, les *lundi, mardi et mercredi* étant réservés à l'opérette, et les *vendredi et samedi* au ballet.

Parmi les artistes engagés citons :

M^{mes} Cécile Thévenet, Jeanne Petit, Thérèse Cernay, Elise Puget, Myriam Manuel, Leberg, Eglé Simoni, Berthe Volno, Odette Van Riel, et tout un essaim de charmantes actrices parisiennes ; et, d'autre part, MM. Maurice Lamy, Poudrier, Lagairie, Alberthal, Rigaux, Fernal, Dupont, Michel, Darbel, etc.

D'importantes modifications et innovations ont été apportées dans la composition et la hiérarchie de la troupe de ballet, dirigé par M. Saracco.

Désormais, notre corps de ballet comprendra à titre permanent six *sujets* et vingt-quatre *danseuses*.

Quant aux *étoiles*, elles seront engagées pour chaque période de ballet ; c'est ainsi qu'au début, nous applaudirons M^{lles} Jeanne Chasles et Natacha Trouhanowa.

Les six *sujets* sont M^{lles} Gabrielle Bertrand, Rachel Fabris, Pauline Charbonnel, Carlotta Cavini, Irma Legrand et Ly Simons.

Dès leur arrivée à Monte Carlo, les autres danseuses ont subi un examen à la suite duquel on a procédé au classement des ballerines. Ont été ainsi nommées :

Coryphées : M^{lles} Paolina Giussani, Adelina Ferrando, Adelina Robiette, Teresina Negri. — **Premier quadrille :** M^{lles} Sonia Povlova, Enrica Benzoni, Marguerite Carrica, Adelina Brambilla. — **Deuxième quadrille :** M^{lles} Rachel Lachassaigne, Rose Ferrando, Diru Rossini, Zélia Rousseau.

Enfin, M^{lle} Lucie Rely, qui a très brillamment concouru, s'est vue, par faveur spéciale, placée à la suite du premier quadrille.

Le théâtre de Monte Carlo aura ainsi désormais un corps de ballet qui rivalisera avec ceux des plus grandes scènes de France et de l'étranger.

Le programme des deux premiers spectacles qui seront donnés les vendredi 17 et samedi 18 novembre, sera composé des trois petites pièces suivantes :

1^o *Duval père et fils*, vaudeville en un acte, joué par M^{lles} Van Riel et Simony, MM. Michel et Dupont ;

2^o *La Loterie*, vaudeville en un acte, joué par M^{lles} Leberg et Quettier, MM. Fernal et Dupont ;

3^o *Correspondance*, opérette en un acte de M. Rodolphe Berger, jouée par M^{lle} Elise Puget, MM. Lagairie, Poudrier et Darbel.

Le programme des deux soirées suivantes (mardi 21 et mercredi 22 novembre) comprendra deux pièces :

1^o *Le Héros*, comédie en un acte ;

2^o *Les Petites Brebis*, une charmante opérette en deux actes de M. Varney.

Dans les représentations qui seront ensuite données pour terminer le mois de novembre, on jouera successivement les petites pièces suivantes : *Exercice de nuit*, *Petite Guerre*, *les deux jarretières*, *la Chanson de Florentin*.

Parmi les opéras-comiques et ballets qui seront montés en décembre, citons le *Soleil de minuit*, opéra-comique ; *les Brigands*, opéra bouffe ; *la Geisha*, opéra-comique ; *la Cigale et la Fourmi*, opéra-comique ; *la Belle de New-York*, opérette anglaise ; *Mimosa*, ballet en 3 actes ; reprise de *Au Temps jadis*, ballet-opéra en 3 actes ; *Puppenfee*, ballet en 2 tableaux ; reprise de *la Mariska*, ballet en 2 actes, etc.

M. Paul Gillibert, ancien président du Comité de Bienfaisance de la Colonie française, et M^{me} Paul Gillibert sont de retour en leur villa « La Poulido », après un voyage de deux mois qu'ils ont fait en automobile dans le nord de l'Italie.

Les dates de nos prochaines courses de chevaux sur l'hippodrome du Var ont été fixées ainsi qu'il suit :

Steeple-chase et haies : les 10, 12, 14, 17, 19, 21, 24 et 26 janvier.

Courses plates : les 15 et 18 mars.

En remplacement du regretté général Carrey de Bellemare, décédé, le Comité des courses, présidé avec tant de zèle et de compétence par M. Camille Blanc, vient de nommer vice-président M. Albert Gautier. Ce choix a été unanimement accueilli ici avec grand plaisir. Le nouvel élu, qui était depuis longtemps déjà administrateur de la Société des courses, est une autorité dans le monde des sportsmen. On sait que pour l'escrime il fut choisi, l'hiver dernier, à Monte Carlo, comme arbitre, par les tireurs français et italiens. Il s'est occupé également des autres sports et notamment du sport hippique ; sa compétence, collaborant avec celle du Président, assure de plus en plus une place de premier ordre aux courses annuelles du littoral.

Dans son audience du 7 novembre 1905, le Tribunal Supérieur a condamné le nommé Lucien-Camille-Laurent Baudin, né à Marseille le 4 septembre 1876, charretier, sans domicile fixe, à six jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Service d'Hiver du 3 Novembre 1905

BUREAU DE MONACO
Avenue Saint-Martin

Ouvert au public tous les jours, de 8 heures du matin à 9 heures du soir.
Les dimanches et jours fériés, les guichets postaux sont fermés à midi.

HEURES DE LA DERNIÈRE LEVÉE DE LA BOÎTE ET DÉPARTS DES COURRIERS

La Turbie, Cap d'Ail, Cabbé-Roquebrune, Menton, Monte Carlo, 6 h. 5 matin.
Monte Carlo, 8 heures matin.
Menton, 12 h. 50 soir.
Cap d'Ail, Beaulieu, Nice, Antibes, toute la ligne de Nice à Paris, Paris-Etranger (voie de France), ligne de Cette à Bordeaux, 1 h. 35 soir.
Monte Carlo, 2 heures soir.
Menton, La Turbie, Cabbé-Roquebrune, Italie, 2 h. 30 s.
Toute la ligne de Nice à Paris, Cette à Bordeaux, Villefranche, 3 h. 40 soir.
Monte Carlo, 4 h. 20 soir.
Toute la ligne de Nice à Paris, Marseille, Lyon, Nice, Beaulieu, Saint-Jean, 9 h. 15 soir.
Menton et Italie, 11 h. 20 soir.
Nice et toutes destinations (voie de France), 11 h. 45 soir.

HEURES DE LA DISTRIBUTION AU GUICHET ET A DOMICILE ET ARRIVÉES DES COURRIERS

Italie, Autriche, La Turbie, Menton, Cabbé-Roquebrune, Monte Carlo, Paris, Lyon, Valence, Avignon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Toulon, Cannes, Nice, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Cap d'Ail, Etranger, 8 h. 30 matin.
Ligne de Lyon à Marseille, Nice, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Suisse, Monte Carlo, 2 h. 30 soir.
Paris, Lyon à Marseille, Bordeaux, Toulouse, Marseille à Nice, Antibes, Nice, Saint-Jean, Cap d'Ail, Etranger, Italie, Autriche, Cabbé-Roquebrune, Menton, La Turbie, 4 h. 50 soir.

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO et vice-versa

1^{er} Départ, 6 h. 50 mat. ; retour à Monaco, 7 h. 50 mat.
2^e Départ, 8 h. 10 mat. ; retour à Monaco, 9 h. 10 mat.
3^e Départ, 2 h. 10 soir ; retour à Monaco, 3 h. 10 soir.
4^e Départ, 4 h. 30 soir ; retour à Monaco, 5 h. 30 soir.

Les chargements doivent être remis au guichet trente minutes avant l'heure de la levée de la boîte du Bureau. La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés, ainsi que la troisième levée des boîtes supplémentaires.

BUREAU DE MONTE CARLO
Avenue de Monte Carlo

Ouvert au public tous les jours, de 8 heures du matin à 9 heures du soir pour le service postal, et jusqu'à minuit pour le service télégraphique.

Les dimanches et jours fériés, les guichets postaux sont fermés à midi.

HEURES DES LEVÉES DES DEUX BOÎTES DU BUREAU ET DÉPARTS DES COURRIERS

Menton, Cabbé-Roquebrune, Cap d'Ail, La Turbie, Nice, 6 h. matin.
Menton, 12 h. 55 soir.
La Turbie, Nice, Antibes, Nice à Marseille, Lyon, Paris rapide, France et Etranger (voie du Nord), ligne de Cette à Bordeaux, Grande-Bretagne et Amérique (voie de France), 1 h. 20 soir.
Cabbé-Roquebrune, Menton, Vintimille (gare), Vintimille à Gènes, correspondance pour l'Italie, l'Autriche, la Russie méridionale, la Roumanie, la Bulgarie, la Turquie et la voie de Brindisi, 2 h. 30 soir.
Nice à Marseille, Cette à Bordeaux, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, France et Etranger (voie de France), 3 h. 20 soir.
Nice à Marseille, Marseille à Paris, France et Etranger, Beaulieu, Saint-Jean, Nice, Marseille et Lyon, 9 h. 10 soir.
Menton, Vintimille, Italie, Autriche, Russie méridionale, Roumanie, Bulgarie, Turquie et correspondance pour la voie de Brindisi, 11 h. 20 soir.
Nice à Marseille, Marseille à Lyon, correspondance pour toute la France et l'Etranger (voie du Nord), 11 h. 20 soir.

HEURES DE LA DISTRIBUTION AU GUICHET ET A DOMICILE ET ARRIVÉES DES COURRIERS

Marseille, Toulon, Draguignan, Cannes, Nice, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Monaco, La Turbie, Menton, Italie, Autriche, Paris, Lyon, Valence, Avignon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Villefranche-sur-Mer, Saint-Jean, Beaulieu, France et Etranger, 9 heures matin.
Ligne de Lyon à Marseille, Nice, Villefranche-sur-Mer, Saint-Jean, Beaulieu, Monaco, 2 h. 40 soir.
Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Paris à Marseille (rapide), Cannes, Nice, Saint-Jean, La Turbie, Antibes, Monaco, France et Etranger, Cabbé-Roquebrune, Italie et Autriche, 5 heures soir.

SERVICE A PIED DE MONTE CARLO A MONACO et vice-versa

Heures d'arrivée des courriers de Monaco
7 h. 15 matin, 8 h. 35 matin, 2 h. 35 soir, 4 h. 55 soir.
Heures de départ des courriers pour Monaco
7 h. 25 matin, 8 h. 45 matin, 2 h. 45 soir, 5 h. 5 soir.

La levée des objets chargés et recommandés a lieu 30 minutes avant celle des boîtes du bureau.
La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés, ainsi que la troisième levée des boîtes supplémentaires.

Lettre de Paris

Paris, 13 novembre 1905.

La récente rentrée du Parlement a été marquée par un incident qui a amené un remaniement partiel du ministère. A la suite d'une interpellation, la Chambre a approuvé les déclarations de M. Rouvier, président du Conseil, par 312 voix contre 235. Mais, pour la première fois depuis longtemps, la majorité s'est déplacée : les socialistes votant contre le gouvernement, le centre et la droite le soutenant, au contraire, de leur vote. A la suite de ce vote, M. Bertheaux, ministre de la Guerre, a cru devoir donner sa démission qui a été acceptée. En conséquence, M. Etienne, ministre de l'Intérieur, cédant aux sollicitations du Président du Conseil, a accepté le portefeuille de la Guerre. Il a été remplacé à l'Intérieur par M. Dubief, ministre du Commerce, que remplace lui-même M. Trouillot, député et ancien ministre.

* *

Peu de nouveautés sensationnelles, cette semaine, dans les théâtres de Paris. La plus importante a été, à l'Opéra-Comique, la création de *Miarka*, comédie musicale en 4 actes et 5 tableaux dont le livret est de M. J. Richepin et la partition de M. Alexandre Georges. Comme l'indique l'affiche, *Miarka* n'est pas un opéra : c'est une série de cinq tableaux sans intrigue et sans action, prétexte à faire entendre, dans des conditions particulièrement favorables, dix à douze chansons qui font l'ornement de certains concerts sous le nom de : *Chansons de Miarka*.

« Miarka naît, Miarka grandit
« Miarka s'instruit, Miarka n'aime pas.
« Miarka se défend, Miarka s'en va... »

C'est ainsi que l'héroïne se résume elle-même à la fin du spectacle.

Miarka naît. C'est la petite-fille d'une bohémienne tireuse de cartes, la Vougne, abandonnée par sa tribu de Romanis au pays de Thierache, où nous sommes. Le père et la mère de l'enfant viennent de mourir comme par hasard juste au moment de la naissance de *Miarka*. La Vougne déclare que *Miarka* a du sang royal dans les veines et prophétise qu'elle sera reine.

Dix-huit ans se sont passés ; nous sommes toujours dans le même pays. Un pauvre diable, Gleude, oiseleur et joueur de flûte, qui, enfant, a vu naître *Miarka* et s'est attaché au sort de la fillette et de l'aïeule, déclare son amour à *Miarka*, qui le repousse. Ils sont seuls et la scène se passe chez le maire de l'endroit qui a donné l'hospitalité à *Miarka* pendant l'hiver rigoureux. L'amoureux déconfit se retire, lorsque survient à son tour la Vougne qui reproche à la petite de s'habituer au bien-être et de s'attacher aux braves gens qui l'ont recueillie. Du reste, les tarots lui ont ordonné de partir. Comme *Miarka* hésite à la suivre, la vieille, en guise d'argument décisif, met tout simplement le feu à la maison.

La voilà donc en route avec Gleude, qui ne peut se résoudre à les quitter. Au moment où, épuisés par la fatigue, ils tombent à terre, on entend (encore comme par hasard) au loin le son de Guzla, puis le chant des Romanis, ces éternels juifs-errants. Ils arrivent sur scène : tous sont heureux de retrouver la Vougne, après avoir été privés de ses nouvelles depuis si longtemps (le décor planté de poteaux télégraphiques accentue encore la vraisemblance de cette donnée), et le roi de la tribu épouse *Miarka* qui devient reine.

Je ne parlerai pas des *chansons de Miarka*. Les échos des concerts ont souvent dit le charme et la grâce pittoresque des unes et la passion sauvage des autres.

Le reste de la partition est agréable, d'une orchestration facile et point maniérée ; tout au plus pourrait-on remarquer un emploi excessif de la harpe.

Les interprètes, M^{mes} Héglon (la Vougne), Marguerite Carré (*Miarka*), M. Perier (Gleude), etc., sont tous également à féliciter dans leurs rôles relativement faciles.

Cette représentation à l'Opéra-Comique me fournit l'occasion de dire un mot sur des incidents qui, ces temps derniers, ont ému la presse et particulièrement la critique parisienne.

Sans vouloir ici prendre parti pour ou contre M. Antoine, pour ou contre M. Carré, j'estime qu'il y a une petite, toute petite distinction à établir entre ces deux directeurs de théâtre, M. Antoine étant indépendant, tandis que M. Carré est subventionné par l'Etat.

Dans un théâtre subventionné, le directeur est responsable devant la nation de l'emploi qu'il fait des fonds publics : M. Déandris, l'honorable sénateur qui s'est heureusement spécialisé dans ces questions, a donné, au cours de son rapport sur le budget des beaux-arts, une indication dans ce sens. Aussi, le devoir le plus impérieux de la presse est-il d'exercer un contrôle sévère sur l'administration de ces théâtres.

Maintenant, qu'un directeur supprime brusquement à un critique, parce qu'il ne lui a pas plu d'être son thuriféraire, le service de presse, c'est-à-dire l'invitation d'assister aux premières ou ses entrées permanentes, usage qui date de temps immémorial, c'est affaire d'éducation de sa part, et cela n'a aucune espèce d'importance. La critique est au-dessus de telles mesquineries et le directeur serait téméraire de se figurer que cela empêchera jamais un honnête homme de parler suivant sa conscience et de dire ce qu'il a à dire.

L. S.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

L'extraction de l'or de l'eau de mer. — Il existe de l'or dans l'eau de mer, et cela n'a rien d'étonnant. Cette présence peut-elle offrir un intérêt industriel ? C'est une question qu'envisage M. P. de Wilde, professeur honoraire de l'Université de Bruxelles.

Et d'abord, quelle peut être l'origine de l'or marin.

Une des lois de la glyptogénèse, c'est-à-dire du jeu de forces physiques qui donnent à la terre son modelé, modelé qu'elles ne cessent d'ailleurs de changer, c'est le rôle niveleur de l'eau qui érode les parties élevées pour déposer les débris arrachés dans les parties basses. Les fleuves apportent ainsi à la mer les matériaux qui ont été enlevés aux montagnes par tous les cours d'eau qui ont effectué leur jonction dans leur lit.

Or, parmi les roches dont les débris viennent se déposer ou se dissoudre dans les eaux marines, il en est qui sont aurifères. On peut rencontrer des parcelles plus ou moins minimes d'or natif, dans les quartz, dans des granites, diorites, serpentines, micaschistes, et associées à des minerais de cuivre, de plomb, etc., aux pyrites, galènes, blends.

Et en effet, les alluvions aurifères, les rivières qui laissent dans leur sable des pépites ou des paillettes d'or qu'on en extrait par lavage, montrent bien l'origine érosive de cet or transporté à de grandes distances.

L'or que le cours d'eau abandonne ainsi sur sa route, ne va naturellement pas jusqu'à la mer ; c'est qu'il s'agit d'or lourd (« coarse gold » des Anglais). Mais il y a de l'or extrêmement divisé en particules fines, entrainées de l'or flottant (« floating gold ») et qui est entraîné jusqu'aux océans. Une fois dans la mer, qu'y devient-il ?

Il y a longtemps qu'on a remarqué que les solutions de NaCl attaquaient l'argent métallique, le transformant en chlorure, qui restait dissous dans l'eau salée. Et c'est ainsi que Proust, en 1787 et 1799, signala la présence de

composés d'argent dissous dans l'eau de mer. En 1850, les recherches de Malaguti, Durocher et Sarzeaud montrèrent qu'il y avait environ 1 milligramme d'argent dans 100 litres d'eau de mer. Et ce qui est vrai de l'argent l'est aussi de l'or, qui existe en dissolution de façon analogue, en composés divers.

Une communication de H. Wurtz, de New-York, devant l'*American Association for Advancement of Sciences*, en 1856, attribua à Sherry Hunt, professeur à Harvard, la découverte de l'or dans l'eau marine. En 1872, M. E. Sonstadt démontra la présence de quantités minimes d'or, inférieures à 64 milligrammes par tonne d'eau, dans l'eau de mer puisée dans une baie de l'île de Man.

Mais, en 1894, M. E. C. C. Stanford, président de la *Society of chemical Industry*, ayant mis en doute la valeur des travaux de Sonstadt, M. A. Liversidge, professeur à l'Université de Sydney, reprit ses recherches et trouva, dans l'eau puisée sur les côtes de la Nouvelle-Galles du Sud, par des méthodes d'analyse nouvelles, environ 1/2 à 1 grain d'or par tonne d'eau, soit de 32 à 64 milligrammes par 1,000 litres.

De même qu'on avait trouvé de l'argent dans le *Fucus serratus*, de même M. Liversidge trouva de l'or dans les varechs, ainsi que dans les écailles d'huîtres, les eaux-mères des marais salants, etc. Et en 1884, un essayeur de la Monnaie de San Francisco trouva dans l'eau de la baie de cette ville environ 32 milligrammes d'or par tonne, qu'il considéra comme corubiné au brome ou à l'iode.

Le bromure ou l'iodure d'or, soit par action des bromures et iodures alcalins, soit par action réductrice de l'iodate de calcium, mettant l'iode en liberté, capable de se combiner à l'or en sel soluble, sont les composés probable dans lesquels entre l'or marin. Mais ces combinaisons halogénées étant peu stables, M. de Wilde considère comme probable la libération, au moins passagère, d'or colloïdal.

M. de Wilde a repris lui-même la question avec une méthode personnelle dont voici la marche générale :

On traite une tonne d'eau de mer par 4 à 5 centimètres cubes d'une solution acide et concentrée de chlorure d'étain. Tout l'or est alors intégré dans le composé complexe appelé Pourpre de Cassius et renfermant de l'or, de l'étain et de l'oxygène. Or cette Pourpre se fixe énergiquement sur l'hydrate de magnésium floconneux qu'on libère dans l'eau de mer en y versant un lait de chaux, et qui gagne le fond après avoir fixé la combinaison de l'or. Un excès de chlorure stanneux donne naissance à un hydrate stanneux que le lait de chaux rend insoluble et qui, fixant également la Pourpre de Cassius, se mélange à l'hydrate de magnésium. On libère l'or contenu ainsi dans l'hydrate, qui en dépouille l'eau de mer, par des dissolutions de cyanure de potassium à 1 pour 2,000.

Il se forme du cyanure d'or dont l'or peut être extrait par de nombreux procédés connus, par le zinc (Mac Arthur et Forest), par le couple zinc-plomb (Betty), par l'électrolyse (Siemens) ou par les sels cuivreux (de Wilde). M. de Wilde a expérimenté avec son procédé sur diverses eaux. Il a obtenu des résultats négatifs sur de l'eau qui lui avait été expédiée de Granville et de Marseille dans des tonneaux de bois. Mais M. Liversidge avait montré que le bois fixait l'or, qu'on retrouve dans les copeaux internes des douves. Alors il expérimenta lui-même aux Sables d'Olonne, et il trouva des traces d'or ainsi que dans les eaux-mères du Salin de Raman près Marseille. En revanche l'eau de la mer du Nord, envoyée en vases de verre, ne révéla rien. L'auteur considère comme probable que les matières organiques y ont libéré l'or qui a été précipité au fond.

Ainsi l'eau de mer n'est pas partout également riche en or dissous, car l'or précipité dans les fonds des océans nous échappe totalement.

Or, économiquement, le problème de l'extraction industrielle de l'or marin a paru réalisable à M. Liversidge et à M. Sonstadt.

Il y a en effet bien des avantages à utiliser une matière première aussi abondante, aussi facile à se procurer sur les rivages où se produit le mouvement de marée. Seulement, si les frais secondaires seraient peu élevés, encore ne faudrait-il pas que les produits servant à l'extraction soient plus coûteux que ne vaudrait l'or lui-même. Des

patentes ont déjà été prises en Angleterre par M. John F. Duke et en Belgique par M. de Wilde qui rend pratique son procédé d'analyse que nous avons indiqué.

Mais il est nécessaire, pour que l'extraction soit économiquement possible, que l'eau soit assez riche en or. L'usine pourrait être installée à bord d'un navire qui chercherait les courants marins les plus riches. De plus, M. Ciantar de Londres a fait breveter tout récemment un appareil et un procédé pour l'extraction de l'or de l'eau de mer (brevet belge, n° 181802 du 11 janvier 1905).

Enfin, et cette fois cette recherche de l'or entrerait dans la pratique, il s'est constitué une importante société anglaise pour extraire de l'or de l'eau de mer, dont le conseil scientifique est le célèbre chimiste sir William Ramsay. Sans prendre de brevet, la Société se contenterait de garder le secret de ses procédés.

En tout cas, la conviction textuelle de M. de Wilde est que, partout où l'on pourra disposer en abondance d'eau de mer contenant au minimum 32 milligrammes d'or à la tonne, rien ne sera plus facile et plus économique que d'en extraire le métal précieux.

VARIÉTÉ

L'Esperanto comme langue auxiliaire internationale.

Sur l'utilité et même la nécessité d'une langue dont tous les peuples puissent se servir dans leurs relations de toutes natures, on est universellement d'accord.

Mais il y a des divergences quand il s'agit de préciser. L'idée qui vient naturellement à l'esprit, c'est qu'on s'entende sur une langue vivante convenable et que cette langue soit apprise dans tous les pays de préférence à toute autre. Le français joue certainement déjà souvent ce rôle. A qui n'a-t-il pas été donné d'entendre notre langue, plus ou moins déformée, servir de moyen d'échange, par exemple, entre un Anglais et un Italien ou un Espagnol.

Mais tout le monde n'accepte pas pour les langues ce qu'un étranger disait des patries, à savoir qu'on en avait toujours deux, la sienne et la France.

Notre paresse, que nous commençons à secouer, pour nous mettre au courant des langues étrangères, se plairait assez à ce système. Nous avons la douce habitude de faire comme la montagne qui laisse venir à elle ceux qui veulent la joindre, sans se déranger, et, de fait, cela réussit dans une certaine mesure. On peut rappeler ce Suisse dont la langue était allemande mais qui écrivait en français, disant qu'ainsi il serait lu des Français et des Allemands, tandis que, s'il avait écrit en allemand, il n'aurait jamais été lu en France.

Seulement, peu à peu, les progrès de l'intellectualité à l'étranger ont donné à d'autres langues le privilège dont nous profitons. L'immense domaine colonial de l'Angleterre, son activité commerciale ont répandu la langue anglaise dans les relations d'affaires. Et l'Allemagne, qui cherche à disputer la prépondérance sur ce terrain même, a, dès avant, pris l'attitude qui nous était chère, et elle commence à jouer le rôle de la montagne qui ne veut pas se déranger. Il faudra parler allemand pour entrer en relation avec des Allemands, et l'allemand tend ainsi à servir, pour toute une série de peuples, d'intermédiaire obligé, que les Russes, les Orientaux et même certains peuples de l'Amérique latine emploient généralement.

Les rivalités empêchent donc maintenant tout espoir de voir l'unanimité se rallier au profit d'une langue vivante, sans compter d'ailleurs que ces langues présentent toutes des difficultés de diverse nature, mais qui n'en sont pas moins réelles.

Les zoologistes et les botanistes, en général même on peut dire les naturalistes, préconisent alors le latin, qui leur sert actuellement, ce qui est un argument de sérieuse valeur, de langue auxiliaire, puisque les descriptions pour la diagnose des espèces doivent, d'après les conventions des Congrès internationaux, être faites en latin. Le second argument en faveur de cette langue, c'est qu'elle est enseignée déjà à peu près partout.

Mais il ne faut pas oublier que si les maîtres enseignent le latin, les élèves ne l'apprennent guère, et que

le latin de Cicéron, s'il peut servir à décrire la forme d'une aile, et à compter les articles d'une antenne, en le « cuisinant » quelque peu, est obligé de prendre, pour se moderniser, des formes qui paraissent vraiment trop arbitraires pour une langue constituée, et que la bicyclette, l'automobile, la télégraphie sans fil, les ions, les radiations diverses nécessitent, pour être exprimés, des circonlocutions de tournure un peu démesurée, ou des latinisations de goût douteux.

Il a paru que, tant à entrer dans l'artificiel, mieux valait créer de toutes pièces, et les systèmes plus ou moins arbitraires de langues internationales n'ont pas fait défaut.

Seulement alors, ces langues se heurtèrent, même rationnellement constituées, à notre paresse naturelle qui demande l'économie de l'effort. Une langue vivante, le latin, ce sont des langues, non seulement qui s'apprennent, car tout peut s'apprendre, mais qui s'apprennent avec une facilité relative, grâce à la parenté, dans nos idiomes, d'un assez grand nombre de racines qui donnent à des mots voisins un aspect familier permettant de les reconnaître et de les retenir plus facilement. Mais apprendre des racines entièrement nouvelles, c'est pire que les orties du jardin des racines grecques, de sinistre mémoire.

Il se trouve qu'un homme a cherché à pallier à ces divers inconvénients, et qu'il a établi une langue simple, facile, sur les racines présentant le maximum d'extension, en sorte qu'elle peut être facilement retenue par un grand nombre de peuples, c'est M. Zamenhof, fondateur de l'Esperanto.

Aussi l'Esperanto réunit-il, à l'heure actuelle, la majorité des suffrages en ce qui concerne l'universalisation d'une langue internationale auxiliaire, dont l'établissement est réclamé par la délégation qui a à sa tête les hommes dévoués que sont MM. Couturat et Leau. Et il est remarquable que la France ait pris la tête du mouvement en faveur de cette langue, malgré sa traditionnelle apathie en ces matières.

Le récent Congrès espérantiste tenu en France a montré l'importance du mouvement qui, par une entente assez remarquable, s'est étendu surtout dans les deux pays dont la langue pouvait avoir le plus de chances de prétendre à l'universalisation, en France et en Angleterre.

La facilité avec laquelle se sont compris des hommes de pays les plus éloignés ont montré que l'objection aux relations verbales, fondées sur les différences d'accent, était loin d'avoir une valeur absolue, et on a pu constater que l'esperanto s'apprenait sans trop de difficulté chez des peuples même dont la langue a fourni relativement peu de racines fondamentales. Les Japonais apprennent bien l'anglais qui leur est certainement plus difficile !

L'avenir de l'Esperanto, et par là même de la réalisation, car c'est là l'important, d'une langue auxiliaire internationale, semble donc devoir être envisagé avec confiance. Il n'est plus temps de discuter sur les mérites et les défauts des langues, et de chercher la petite bête.

L'important, c'est que la langue réussisse, et mieux vaut avoir une langue qui ne soit pas la plus parfaite que d'attendre éternellement la perfection. Il y a un élan sérieux qui désigne l'Esperanto comme langue auxiliaire internationale, c'est un devoir que de faire cesser les divergences théoriques de vues, pour s'unir, se coaliser, pour soutenir la langue qui apparaît comme favorite.

Et nous voulons croire que le nationalisme scientifique n'ira pas faire rejeter en Allemagne cette solution pratique, en faveur d'une extension de la langue allemande qui, si elle devait jamais s'imposer, ne le pourrait, cela n'est que trop évident, que dans des temps trop reculés, pour que, du point de vue général de l'humanité et des intérêts supérieurs de la science, il ne soit pas coupable de compromettre, par une mauvaise volonté particulariste, le succès d'une tentative de si haute portée, la langue universelle, dans laquelle on peut espérer voir comme le prélude avant-coureur de la paix universelle.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

FÊTE DE LA SAINT-ALBERT

Mardi 14 Novembre 1905

DISTRIBUTION DE SECOURS AUX INDIGENTS

ILLUMINATION GÉNÉRALE

DE LA PLACE DU PALAIS, DE MONACO-VILLE ET DE LA CONDAMINE

A 8 heures, sur l'Esplanade de la Batterie

FEU D'ARTIFICE

tiré par MASSIMINO CUPELINI de Monaco

RETRAITE MILITAIRE

AVEC LE CONCOURS

de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, de la Société de Gymnastique « l'Etoile de Monaco », de la Société Philharmonique et de la « Lyre Monégasque ».

Mercredi 15 Novembre

MONACO

A 11 heures et demie, sur la place du Palais

REVUE DE LA COMPAGNIE DES CARABINIERS

De 2 à 4 heures, sur la même Place

JEUX DIVERS

COURSES DE FEMMES AVEC BAQUET — MAT DE COGAGNE, ETC.
(NOMBREUX PRIX)

CONCERT

par la Société Philharmonique

MONTÉ CARLO

De 3 h. 1/2 à 5 heures
sur la plate-forme de la place du Casino

CONCERT

par les Sociétés : la Chorale « l'Avenir »
et la « Lyre Monégasque »

Fête de Nuit

Illumination des Terrasses du Casino

LANCEMENT DE BALLONS LUMINEUX
par Mme veuve CARUTA

De 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2, au kiosque de la Terrasse

CONCERT

par la Société Philharmonique

A 8 h. et demie, au Fort Antoine

FEU D'ARTIFICE

tiré par STÉVANO

EMBRASEMENT DE LA VILLE DE MONACO

A 9 heures, au kiosque de la Terrasse

GRAND CONCERT

donné par l'ORCHESTRE DU CASINO

sous la direction de M. LÉON JEHIN

A 9 h. et demie, au Théâtre des Variétés

à la Condamine

REPRÉSENTATION POPULAIRE GRATUITE

AVEC LE CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
Successeur de M^e Louis VALENTIN,
2, rue du Tribunal, à Monaco

VENTE SUR LICITATION

à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco
du 18 novembre 1905, à 10 heures du matin,
d'un grand immeuble situé à Monte Carlo, dénommé :

HOTEL DES ANGLAIS

comprenant : deux maisons, l'une sur l'avenue de la Costa, l'autre en façade au midi sur jardin, élevées chacune de trois étages, sur rez-de-chaussée et caves, reliées entre elles au premier étage par un passage couvert ; cour entre les deux maisons ; jardin au midi sur l'avenue Princesse-Alice ; le tout d'une superficie de 1,169 mètres carrés 34 décimètres carrés.

Rapport annuel..... 28,000 fr.
Mise à prix..... 500,000 fr.

Pour tous renseignements s'adresser à M^e EYMIN, notaire à Monaco, ou à M^e Suffren REYMOND, avocat-défenseur en la même ville.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur Charles Gamba sont invités à se présenter dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 28 novembre courant, à 2 heures et demie du soir, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et en cas d'union pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Monaco, le 11 novembre 1905.

Pour le Greffier en chef,
A. Cioco, c. g.

Étude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE VOLONTAIRE

Le samedi 18 novembre 1905, à 9 heures du matin, dans la salle de vente Cursi, sise boulevard Charles III, à la Condamine, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers tels que : lits en bois et en fer complets, armoires à glace et à linge, glaces, commodes, canapés, fauteuils, chaises, tables, tapis, rideaux, divans, bascule, vaisselle, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.
Monaco, le 10 novembre 1905.

L'Huissier, BLANCHY.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

Relations rapides entre la Russie, l'Autriche, l'Italie et la Côte d'Azur (via Vintimille)

Train de luxe quotidien Nice-Vienne, composé de wagons-lits et d'un wagon-restaurant

ALLER. — Cannes, départ, 11 h. 14 matin ; Nice, départ, midi ; Vienne (Autriche), arrivée, 5 h. 20 soir (le lendemain).

RETOUR. — Vienne (Autriche), départ, 11 h. 40 matin ; Nice, arrivée, 3 h. 5 soir ; Cannes, arrivée, 3 h. 47 soir (le lendemain).

Ce train aura lieu tous les jours, du 17 novembre au 29 avril, au départ de Cannes, et du 15 novembre au 27 avril au départ de Vienne.

Le train partant de Cannes les mercredis et samedis continue jusqu'à Saint-Petersbourg.

Le train arrivant à Cannes les dimanches et mercredis vient de Saint-Petersbourg.

S'adresser aux agences de la Compagnie des Vagons-Lits.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles.
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 5 au 12 Novembre 1905.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Menton	cutter Marguerite, fr.	Tosso	Sur lest.
St-Tropez	goél. Marie-Clotilde, fr.	Rostagni	Vin.
Id.	b. Félicien, fr.	Toscano	Id.
Cannes	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Sable.
Id.	b. Louise, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Monte-Carlo, fr.	Regretto	Id.
Id.	b. Marie-Thérèse, fr.	Mars	Id.
Id.	b. Petit-Marc, fr.	Rival	Id.
Id.	b. Deux-Amis, fr.	Rhins	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Indus, fr.	Tassis	Id.

DÉPARTS du 5 au 12 Novembre.

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
St-Tropez	cutter Marguerite, fr.	Tosso	Fûts vides
Cannes	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Sur lest.
Id.	b. Louise, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Monte-Carlo, fr.	Regretto	Id.
Id.	b. Marie-Thérèse, fr.	Mars	Id.
Id.	b. Petit-Marc, fr.	Rival	Id.
Id.	b. Deux-Amis, fr.	Rhins	Id.
Id.	b. Indus, fr.	Tassis	Id.

Imprimerie de Monaco — 1905

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL			
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir						
6	752.2	752.2	752.5	751.8	751.5	14.1	15.2	13.8	12.5	12.4	76	Est.	Pluvieux.			
7	53.1	53.5	54.1	54.6	54.8	13.2	14.6	12.2	12.1	12.3	80	Est.	Nuageux.			
8	54.5	54.1	53.8	52.6	52.4	13.5	14.2	13.1	13.8	12.7	81	Ouest.	Beau, nuageux.			
9	54.2	55.1	55.3	53.8	56.8	14.1	14.8	12.5	11.5	11.2	79	Sud-Ouest.	Beau.			
10	58.5	59.1	58.8	58.5	58.1	14.2	14.5	13.2	12.8	13.1	75	Ouest.	Beau.			
11	57.2	56.5	56.2	56.2	55.8	14.2	14.2	13.5	13.2	13.8	70	Est.	Variable.			
12	45.2	44.5	45.2	46.5	46.6	15.1	15.4	13.2	12.8	12.5	65	Ouest.	Beau.			
DATES						6	7	8	9	10	11	12				
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	15.2	14.6	14.2	18.8	14.5	14.2	15.4			
						Minima	12.2	11.8	11.2	10.5	10.8	10.6	11.2	Pluie tombée : 0mm 25		